

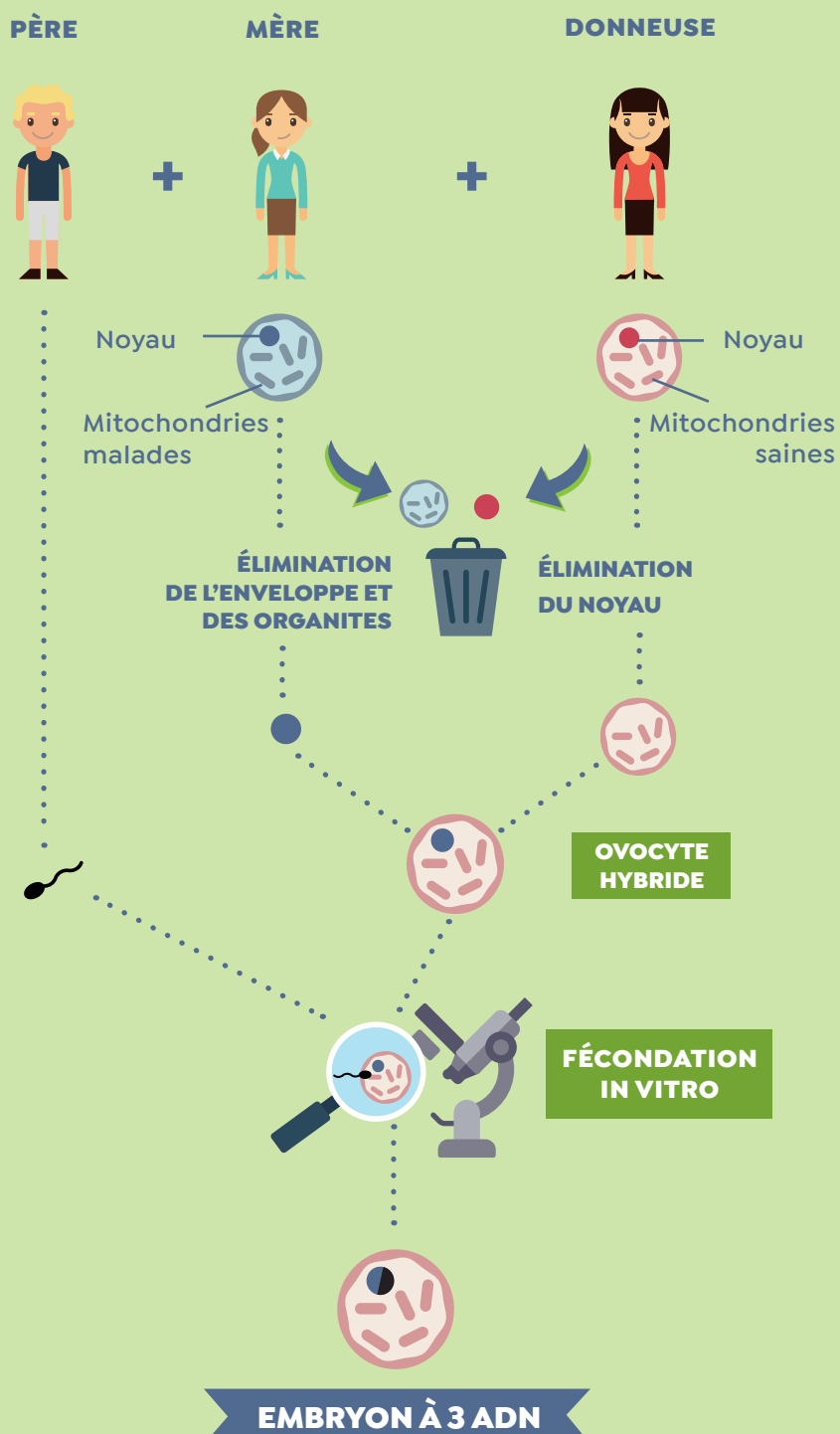
FIV À 3 PARENTS

ENFANTS OGM : DÉFI OU DÉLIRE BIOLOGIQUE

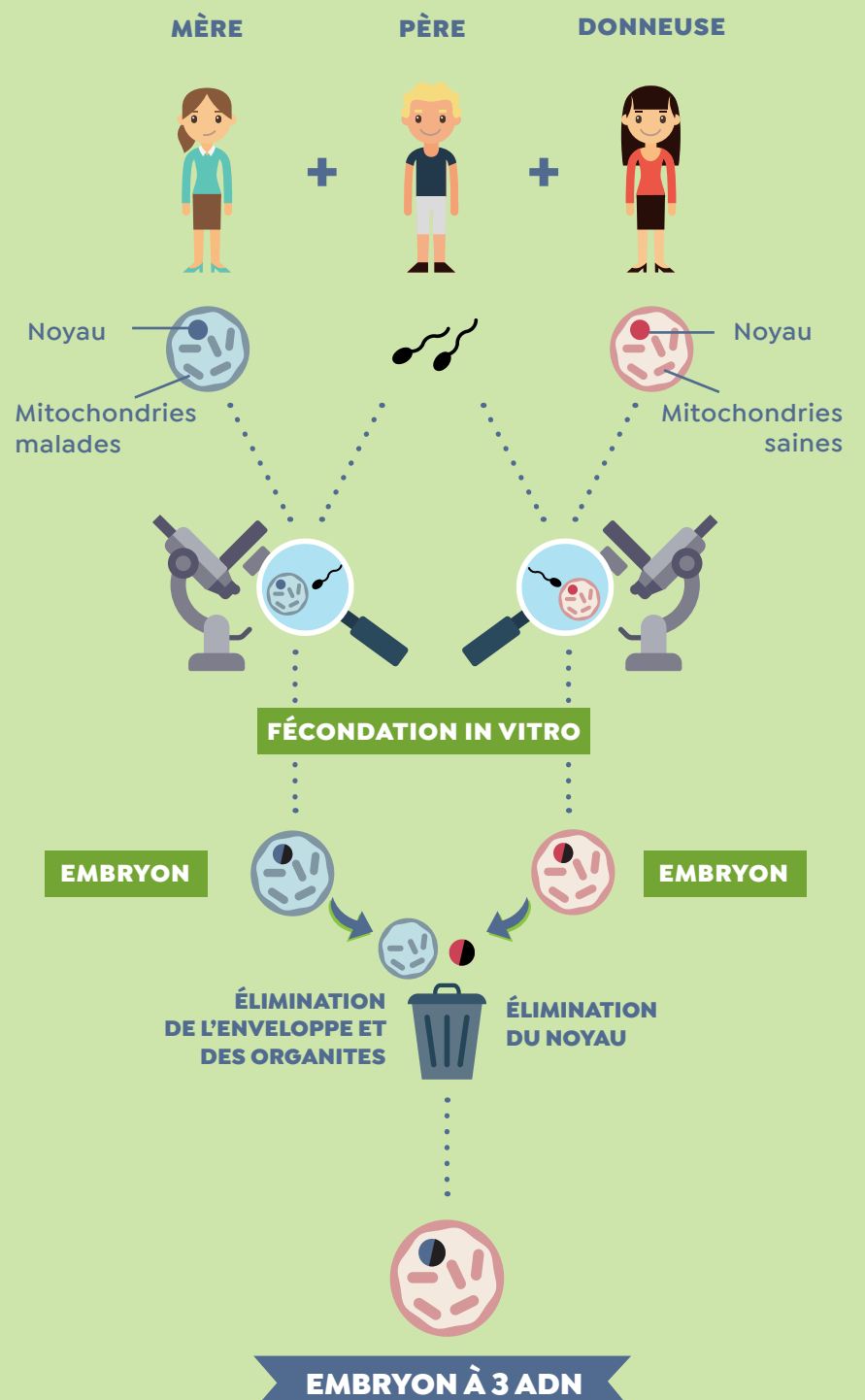
La Fécondation In Vitro (FIV) à 3 parents consiste à créer in vitro un embryon humain à l'aide des gamètes de trois personnes différentes, un homme et deux femmes. Le but est de faire naître un enfant exempt d'une maladie génétique qui serait transmise par des organites présents dans l'ovocyte de la mère : les **mitochondries**. Mais une autre finalité semble se cacher derrière cette technique : celle de vouloir « rajeunir » les ovules des femmes en utilisant des ovocytes de donneuses plus jeunes.

ON DISTINGUE PLUSIEURS TECHNIQUES DE FIV À 3 PARENTS, NOTAMMENT :

LA MANIPULATION DES GAMÈTES

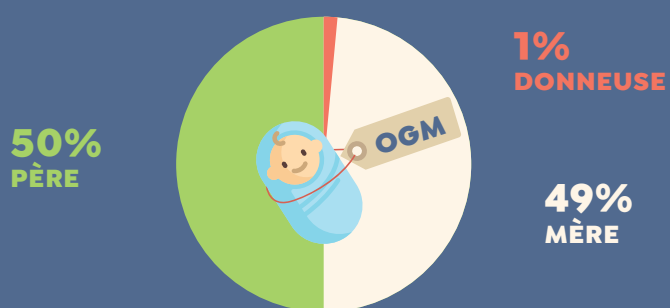


LA MANIPULATION DES EMBRYONS



ALERTE BEBE OGM

UN ENFANT À 3 ADN



Héritage d'un triple patrimoine génétique

QUID DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION ?

La FIV 3 parents n'est pas sans risque pour l'enfant. Son innocuité n'est pas démontrée et fait de l'enfant le **cobaye à vie de la technique qui l'a créé**.

Pour répondre à un désir de mettre au monde un enfant qui soit « biologiquement » le sien, on aboutit à une technique qui laisse planer sur l'enfant **mille doutes génétiques**.

De plus, les modifications génétiques réalisées à ce stade de développement seront **transmissibles aux générations suivantes**, uniquement par les femmes, avec des conséquences imprévisibles.

1997 : CONVENTION EUROPÉENNE



La Convention d'Oviedo sur les droits de l'Homme et la biomédecine, du Conseil de l'Europe, précise qu'« une intervention ayant pour objet de modifier le génome humain ne peut être entreprise que pour des raisons préventives, diagnostiques ou thérapeutiques et seulement si elle n'a pas pour but d'introduire une modification dans le génome de la descendance » (art 13). Texte ratifié par les pays d'Europe, excepté la Grande Bretagne.

CEPENDANT :



Le 24 Février 2015, La Grande-Bretagne est devenu le premier pays au monde à autoriser la conception de bébés à partir de l'ADN de trois parents.



En France, des protocoles de recherche sont déjà en cours (autorisation accordée par l'Agence de Biomédecine le 9 mai 2016.)



En Ukraine, l'utilisation de la FIV 3-parents a été expérimentée sur plusieurs femmes dans le but de rajeunir des ovocytes. Plusieurs enfants sont nés.



Le premier bébé issu de FIV à 3 parents est né au Mexique en 2016 en dehors de tout radar éthique.

